

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

AMENDEMENT

N ° II-CF1609

présenté par

Mme Pantel, Mme Allemand, M. David, Mme Dombre Coste, M. Potier, Mme Rossi et
M. Emmanuel Grégoire

AVANT L'ARTICLE 42

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.